



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Genève, le 10 juillet 2014

Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP20/CMP10)

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Il y a deux mois, nous vous avons envoyé une note d'information préliminaire pour vous annoncer la tenue d'une Réunion parlementaire en parallèle de la session de cette année de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Lima (Pérou), au mois de décembre.

Comme vous le savez probablement, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est un forum multilatéral qui offre aux Parties à la Convention un mécanisme permanent pour mener des négociations internationales sur les changements climatiques. Le Secrétariat de la Convention organise chaque année des sessions ministérielles connues sous le nom de Conférence des Parties à la Convention (COP) et de Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP). Ces sessions attirent des centaines de personnes, issues de gouvernements et de parlements, du monde de l'entreprise, des milieux universitaires et scientifiques, ainsi que d'organisations non gouvernementales. La session de Lima, COP20/CMP10, se tiendra du 1^{er} au 12 décembre 2014.

J'ai le plaisir d'inviter votre parlement à une Réunion parlementaire d'une journée, en marge de la COP20/CMP10. Cette réunion, organisée par l'UIP et le Congrès de la République du Pérou, avec le concours du Groupe géopolitique de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), aura lieu le 8 décembre 2014, dans les locaux du Congrès de la République. Vous trouverez ci-joints la note d'information et le formulaire d'inscription correspondants.

Les changements climatiques sont un problème complexe. Bien que d'ordre environnemental par nature, ils sont intimement liés à une multitude d'autres enjeux mondiaux - développement économique, éradication de la pauvreté, croissance démographique, gestion des ressources, etc. Il n'est donc pas étonnant que les négociations intergouvernementales menées sous l'égide de la CCNUCC, qui reposent sur le consensus, aient progressé très lentement ces dernières années. Il semble qu'une forte impulsion politique soit nécessaire.

C'est pourquoi l'UIP a décidé d'agir et de mobiliser les parlements pour qu'ils s'impliquent dans ce processus. La session COP20/CMP10 de Lima revêt une importance particulière en ce qu'elle doit permettre d'avancer véritablement dans l'élaboration d'un accord universel sur les changements climatiques, qui doit être adopté à la session de la CCNUCC de Paris, en 2015.

Comme vous le savez, les Parties aux négociations sont représentées par leurs gouvernements respectifs. S'ils respectent pleinement ce principe, il n'en demeure pas moins que les parlements doivent se tenir informés des négociations et exercer leur fonction de contrôle vis-à-vis des négociateurs des gouvernements. Cette attitude proactive ne peut qu'être bénéfique, en particulier lorsque viendra le moment où les parlements devront ratifier le nouvel accord sur les changements climatiques..

La Réunion parlementaire de Lima a pour objet de permettre aux parlementaires d'obtenir des informations de première main sur les principales questions et orientations de la COP20/CMP10, d'interagir avec des négociateurs des gouvernements directement impliqués dans le processus de prise de décision, de se faire une idée précise des recommandations de l'UIP en ce qui a trait à l'action parlementaire sur les changements climatiques et d'échanger des vues sur le suivi à apporter à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Lima.

Conçue sur le modèle de manifestations analogues organisées par l'UIP en marge des sessions de la CCNUCC à Copenhague (2009), Cancún (2010) et Durban (2011), la Réunion parlementaire de Lima comprendra une série de réunions-débat et de présentations importantes, avec la participation d'experts internationaux de renom et de représentants de l'ONU et d'autres organisations. Le programme détaillé de la rencontre sera publié sur le site web de l'UIP dans les prochaines semaines.

Avant la Réunion, l'UIP profitera de sa 131^{ème} Assemblée (Genève, 12-16 octobre 2014), pour tenir de vastes consultations sur le contenu du message parlementaire qui pourrait éventuellement être adressé à la COP20/CMP10. L'avant-projet de document, qui sera établi par le Congrès du Pérou, sera examiné à la séance que la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce de l'UIP tiendra le 14 octobre.

Comme cela s'est fait en des occasions semblables, la Réunion de Lima s'adresse aux parlementaires qui participeront à la session de la CCNUCC, comme membres de la délégation de leur pays, ou à tout autre titre, par exemple, en qualité d'observateurs représentant des organisations de la société civile. Afin que cette Réunion soit fructueuse, il est capital que chaque parlement désigne des parlementaires directement impliqués dans les activités touchant à la protection de l'environnement et aux changements climatiques.

Il est recommandé, dans toute la mesure du possible, que les délégués à la Réunion parlementaire se rendent à Lima en qualité de membres de la délégation de leur pays à la COP20/CMP10. C'est de loin le meilleur moyen pour faire en sorte que les questions de voyage, de visa et d'hébergement puissent être centralisées. Plus important encore, cela leur permettra d'être automatiquement accrédités pour assister à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et de recevoir des badges d'identification qui leur donneront un accès illimité aux locaux de la COP20/CMP10. Nous vous invitons donc instamment à contacter le ministère compétent de votre pays sans tarder.

Il est important de souligner que les organisateurs de la Réunion parlementaire ne sont pas en mesure d'aider les délégués à obtenir des accréditations à la Conférence des Nations Unies et ne peuvent proposer d'hébergement hôtelier à Lima ou faciliter les démarches pour obtenir un visa d'entrée au Pérou. Il appartient à chaque délégation de régler elle-même ces questions, conformément à la procédure globale d'accréditation à la COP20/CMP10.

Dans la mesure où la COP20/CMP10 s'étalera sur deux semaines, les jours autres que celui de la Réunion au Congrès de la République, les délégués parlementaires sont censés travailler auprès de la délégation de leur pays à la Conférence des Nations Unies et peuvent participer à différentes réunions et activités parallèles qui auront lieu en un endroit spécialement prévu à cet effet dans les locaux de la Conférence. Sous réserve de confirmation, un événement de ce type est prévu le 10 décembre, spécialement à l'intention des parlementaires et des représentants des municipalités et des administrations locales. Des informations plus précises seront communiquées à ce sujet à l'approche de la session.

Nous espérons sincèrement que des membres de votre parlement prendront part à la COP20/CMP10 à Lima et assisteront également à la Réunion parlementaire qui se tiendra au Congrès de la République du Pérou, le 8 décembre.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.



Martin Chungong
Secrétaire général